Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE L'AISNE

Laon, le 12 juillet 2017

Communiqué de presse

Élection complémentaire à Morcourt

Par arrêté du Sous-Préfet de Saint-Quentin en date du 10 juillet 2017, le collège électoral de la commune de Morcourt est convoqué à l'effet de procéder à l'élection de cinq conseillers municipaux **le dimanche 3 septembre 2017** et éventuellement le dimanche suivant.

L'élection aura lieu sur la liste électorale arrêtée au 28 février 2017.

Chaque scrutin ne durera qu'un seul jour. Il sera ouvert à huit heures et clos à dix-huit heures. Le bureau électoral siégera à la mairie de Morcourt.

Les déclarations de candidatures doivent être déposées à la sous-préfecture de Saint-Quentin, 24 rue de la sous-préfecture à Saint-Quentin :

Pour le premier tour :
* du lundi 7 août au vendredi 11 août 2017 de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00,
* le mercredi 16 août 2017 de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00,
* le jeudi 17 août 2017 de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à **18h00**.

Pour le second tour :
* le lundi 4 septembre 2017 de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00,
* le mardi 5 septembre 2017 de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à **18h00**.

2, rue Paul Doumer – CS 20656 – 02010 LAON CEDEX
Contact presse : Service départemental de la communication interministérielle
Tél : 03 23 21 82 15 - 06 85 47 34 69 - 06 07 98 05 83 - Courriel : pref-communication@aisne.gouv.fr
www.aisne.gouv.fr - www.facebook.com/prefetdelaisne - Twitter : @Prefet02